

France-Paris: Electronic data management (EDM)

OJ S 42/2015 28/02/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Syndicat des transports Ile-de-France

Postal address: 39-41 rue de Châteaudun

Town: Paris

Postal code: 75009

Country: France

For the attention of: Mme la directrice générale Sophie Mougard (demander Mme da Cruz Cécile)

E-mail: marches.publics@stif.info

Telephone: +33 147532902

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.stif.info>Address of the buyer profile: <http://www.achatpublic.com>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.achatpublic.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

Other: Transport

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Mise en place d'un outil de gestion électronique documentaire «Ged».

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: 39-41 rue de Chateaudun, 75009 Paris.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 48

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La consultation a pour objet de désigner pour réaliser pour le compte du STIF la conception, le développement, la mise en place, la garantie, la maintenance corrective et évolutive d'un outil de gestion électronique documentaire «Ged» ainsi que des prestations associés.

II.1.6. CPV code(s)

48613000 Electronic data management (EDM), 50324200 Preventive maintenance services, 80533100 Computer training services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché est conclu à prix forfaitaire et à prix unitaire. La partie des prestations à prix unitaire est conclu sans montant minimum et sans montant maximum.

Sur la durée initiale du marché on estime les dépenses à 700 000 EUR HT (partie forfaitaire et partie à bons de commande).

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Il est prévu des options au sens communautaires:

— possibilité de passer des marchés similaires au sens de l'article 35-ii-6 du code des marchés,

— possibilité d'affermir la tranche conditionnelle 1, 2, 3 et 4,

— le marché pourra être reconduit 2 fois.

Le marché prévoit également des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) facultatives:

— numérisation, acquisition &Ocr

— Signature électronique,

— archivage électronique,

— alerte sms,

— parapheur électronique,

— hébergement externe des documents externes,

— reprise des liens existants.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucun cautionnement ni aucune garantie demandés.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le délai global de paiement ne peut excéder trente jours (30) à compter de la date de réception de la demande de paiement établie et transmise conformément aux dispositions contractuelles.

Le règlement est effectué par l'agent comptable de l'autorité organisatrice compétente sur présentation par le titulaire de la facture établie en un exemplaire et des documents associés justifiant l'exécution du travail.

Le défaut de paiement dans le délai prévu ci-dessus fait courir de plein droit et sans autre formalité des intérêts moratoires.

Le taux des intérêts moratoires est le taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points.

De plus le titulaire peut bénéficier d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 EUR.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Aucune forme particulière.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Lettre de candidature ou formulaire DC1.

Le candidat produit au choix:

Le formulaire DC2 déclaration du candidat,

ou les pièces suivantes:

- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- une déclaration sur l'honneur conformément à l'article 43 du code des marchés publics, dûment datée et signée pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics mentionnés à l'article 43.

Pour les candidats non établis en France, les pièces similaires au regard des règles d'effet équivalent.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet des marchés, réalisés au cours des 3 dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années,
- une liste de références du candidat sur des projets similaires avec des exemples de réalisations datant de moins de 3 ans.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Qualité de la solution technique (compréhension du projet 20 pts, ergonomie simple et soignée, respect de la charte graphique STIF 15 pts, aspects techniques, développement, évolutivité maintenabilité qualité de l'architecture 15 pts). Weighting 50
2. Qualité de service (méthodologie de mise en œuvre 10 pts). Weighting 10
3. Prix (prix forfaitaire de la tranche TF, TC1, TC2, TC3 30 pts; prix des prestations unitaires sur la base du DQE 10 pts). Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015-25

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

9.4.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Les offres doivent être entièrement rédigées en langue française.

Les candidats doivent produire un dossier complet comprenant leur candidature et leur offre proprement dite.

Pour tous les documents pour lesquels une signature du candidat est exigée (tant pour la candidature que pour l'offre), la signature doit émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

Cette personne est:

- soit le représentant légal du candidat,
- soit toute autre personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal du candidat.

La partie relative à la candidature contiendra

A) Pièces demandées en application des articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics:

1. Lettre de candidature ou formulaire DC1.

2. Le candidat produit au choix:

2.1 Le formulaire DC2 déclaration du candidat

ou 2.2 Les pièces suivantes:

- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- une déclaration sur l'honneur conformément à l'article 43 du code des marchés publics, dûment datée et signée pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics mentionnés à l'article 43.

2.3 Pour les candidats non établis en France, les pièces similaires au regard des règles d'effet

équivalent.

B) Pièces demandées aux fins d'examen des capacités professionnelles, techniques et financières:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet des marchés, réalisés au cours des 3 dernières années,
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

La partie relative à l'offre contiendra:

- 1) L'acte d'engagement proposé par le STIF et ses annexes, à l'exclusion de tout autre,
- 2) L'acte d'engagement et ses annexes doivent être complétées dans leur intégralité,
- 3) L'acte d'engagement et ses annexes ne doivent pas être modifiées,
- 4) L'acte d'engagement doit être signé.

Sont notamment concernés les cadres de prix (bordereau de prix unitaires et / ou les décompositions de prix global et forfaitaire) qui, lorsqu'ils figurent dans le dossier de consultation des entreprises soumis aux candidats, ne doivent pas subir de modification (telle qu'une structure de prix différente, ajout ou suppression de lignes/colonnes...) et doivent être renseignés en totalité.

2) Le détail quantitatif estimatif complété.

3) La proposition du candidat.

Cette proposition devra développer les points suivants:

— un mémoire technique comportant:

- 1) Une note de méthodologie décrivant la compréhension du projet, des enjeux, de ses contraintes et de ses objectifs.
- 2) Une note sur la solution technique proposée la plus détaillée possible, photos d'écran des différentes fonctionnalités de la solution à l'appui, l'évolutivité, la maintenabilité et le caractère paramétrable de la solution proposée.
- 3) Un planning de mise en œuvre de l'application, partant de la notification du marché et intégrant le déploiement dans les directions ainsi que les reprises de données.
- 4) Une note sur les moyens humains dévolus à l'exécution du marché décrivant:
 - organisation générale et la répartition des tâches entre les membres de l'équipe (sous forme d'organigramme notamment),
 - compétences professionnelles/expériences des agents prévus à l'exécution du marché,
 - CV des différents membres de l'équipe,
 - une note de méthodologie concernant la gestion de la maintenance décrivant la répartition des charges par profils et par degré de complexité.

En application des dispositions de l'article 56-i du code des marchés publics, les candidats doivent répondre par voie électronique.

La plateforme de dématérialisation du STIF est: www.achatpublic.com

Achat public met à la disposition des candidats une hot line en cas de difficulté liée à l'envoi des plis: 08 92 23 21 20 (0,34 EUR/min).

A) Pré-requis:

Les candidats désireux de répondre par voie dématérialisée peuvent vérifier les pré-requis techniques et les conditions générales d'utilisation à l'adresse suivante: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/model/ent_accueilOutil.jsp?pageDemandee=/ent/outils/verificationPreRequis.jsp

L'attention des candidats est portée sur le fait de vérifier les pré-requis afin de s'assurer qu'ils ne rencontreront pas de problème de compatibilité ou de mise à jour de logiciels.

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents du DCE, le candidat devra disposer du logiciel suivant: Winzip.

Tout fichier constitutif de la candidature et de l'offre devra être traité préalablement par le candidat par un antivirus. Au moment de la Commission d'ouverture des plis, le STIF utilisera l'antivirus: Sophos Enduser Protection.

Il est recommandé de:

- ne pas utiliser certains formats de fichiers: notamment les formats «.exe» et «.bat»,
- ne pas utiliser certains outils, notamment les «macros»,
- faire en sorte que les plis ne soient pas trop volumineux — en effet, le caractère volumineux des fichiers est de nature à accroître le délai de transmission du pli et engendre ainsi un risque de réception hors délai.

B) Signature:

Les candidatures et offres transmises par voie électronique sont signées par l'opérateur économique au moyen d'un certificat de signature électronique garantissant l'identification du candidat.

Celui-ci doit permettre de faire le lien entre la signature et la personne physique signataire.

La signature d'un fichier zippé contenant lui-même plusieurs documents ne vaut pas signature de chacun de ces documents, notamment de l'acte d'engagement. À défaut de signature électronique là où elle est exigée, l'offre sera rejetée en irrégulière.

Les catégories de certificats de signature utilisées pour signer électroniquement doivent être d'une part conformes au référentiel intersectoriel de sécurité et d'autre part référencées sur une liste établie par le ministre chargé de la réforme de l'État. Le référentiel de cette liste est publié à l'adresse suivante: <http://www.telecom.gouv.fr/rubriques-menu/entreprises-economie-numerique/certificats-references-pris-v1/categories-familles-certificats-references-pris-v-1-506.html>

C) Réponses en groupement

Si les cotraitants n'ont pas habilité le mandataire à les engager contractuellement, chaque membre du groupement doit signer les documents dont le présent Règlement impose la signature au moyen d'un certificat de signature électronique.

D) Transmission d'une copie de sauvegarde

Conformément aux dispositions de l'arrêté d'application du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur un support physique électronique ou sur un support papier doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres.

Le dossier devra comprendre les éléments relatifs à la candidature et à l'offre. Le pli portera la mention suivante sur l'enveloppe extérieure:

Syndicat des transports d'Île-de-France

Hôtesse d'accueil

Marché n° 2015-25 — «copie de sauvegarde»

39bis — 41 rue de Châteaudun — 75009 Paris.

Elle ne peut être ouverte que dans les cas mentionnés ci-dessous. Si le pli n'est pas ouvert, il est détruit à l'issue de la procédure.

La copie de sauvegarde est ouverte:

1. Lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans les candidatures ou les offres transmises par voie électronique. La trace de cette malveillance est conservée.
2. Lorsqu'une candidature ou une offre a été transmise par voie électronique et n'est pas parvenue dans les délais ou n'a pu être ouverte, sous réserve que la copie de sauvegarde soit

parvenue dans les délais.

Il est donc vivement conseillé au candidat de déposer une copie de sauvegarde de son offre.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 24.2.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des différends ou litiges

Postal address: 5 rue Leblanc

Town: Paris Cedex 15

Postal code: 75911

E-mail: ccira@paris-idf.gouv.fr

Telephone: +33 182524267

Fax: +33 182524295

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 6

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.5. Date of dispatch of this notice

24.2.2015